

n° 1- septembre 2006



La catîche... par ce mot qui n'appartient plus qu'à elle et qui vient de l'ancien français "se catir", on désigne le gîte de la Loutre. Peut-être y en a-t-il une chez vous...

Autrefois présente dans toutes les eaux douces ou saumâtres et sur le littoral, la Loutre a failli disparaître suite au piégeage intensif. La protection légale (1972, 1976) a permis de sauver les derniers isolats de Bretagne, du Massif Central et de la façade atlantique. Puis les directives européennes ont renforcé cette protection.

Du "nuisible" traqué pour sa fourrure, elle est devenue l'"Ondine" de nos rivières, attirante et mystérieuse tant elle est difficile à observer en plein jour. Remercions les naturalistes qui ont su opérer ce changement en diffusant leurs connaissances scientifiques.

Malgré cela, la destruction des habitats, le développement du trafic routier, sans oublier la raréfaction des proies, conséquence de l'usage de biocides, freinent l'actuelle reconquête des cours d'eau. La Loutre reste fragile !

En créant chez vous votre Havre de Paix, vous participez à son maintien si vous avez la chance d'être sur un bassin versant où elle est présente, sinon vous favorisez son prochain retour. Dans les deux cas, nous vous en remercions.

La protéger, lui assurer gîte, couvert et sérénité, c'est à travers elle protéger les milieux aquatiques ainsi que la faune et la flore qui y vivent.

Pionnier en France, le GMB a établi en 1988 les premiers Havres de Paix, inspirés des Otter Heavens britanniques. Malheureusement, il n'a eu ni le temps ni les moyens de développer le réseau initial. Le renouveau des administrateurs et le dynamisme de ses adhérents permettent désormais de le raviver. Cet objectif est l'un des six volets de l'actuel Contrat-Nature signé avec le Conseil Régional, en partenariat avec les 4 Départements bretons, en faveur des mammifères semi-aquatiques de Bretagne.

Cette lettre a pour vocation de devenir dès le prochain numéro votre Catîche. Le GMB se charge de mettre en page et diffuser vos questions, expériences, coups de coeur...

Xavier GREMILLET, Président

Mieux vous connaître...

Vous êtes généralement demandeurs d'informations sur la Loutre et vous cherchez à mener une gestion des milieux naturels qui lui soit favorable. Le Havre de Paix instaure une collaboration entre vous et le GMB dans le but de vous donner ces informations, tout en faisant de vous un relais local de surveillance de l'espèce et de la qualité des milieux.

Pour mieux répondre à vos attentes et rendre l'outil "havre de paix" plus efficace, nous souhaiterions mieux connaître les motivations qui vous ont poussés à en créer un, ainsi que vos souhaits.

C'est pourquoi nous vous proposons, anciens comme nouveaux signataires, de répondre au **questionnaire** ci-joint.



Le réseau des Havres de Paix

Et la recolonisation par la Loutre du réseau hydrographique breton

La Loutre en Bretagne

Après un siècle de régression, la population de Loutres était réduite dans les années 1970 à quelques isolats. De nos jours, ces noyaux ont fusionné et la reconquête du littoral et de la Haute Bretagne est en cours.

Les Havres de Paix constituent un élément primordial de cette reconquête.



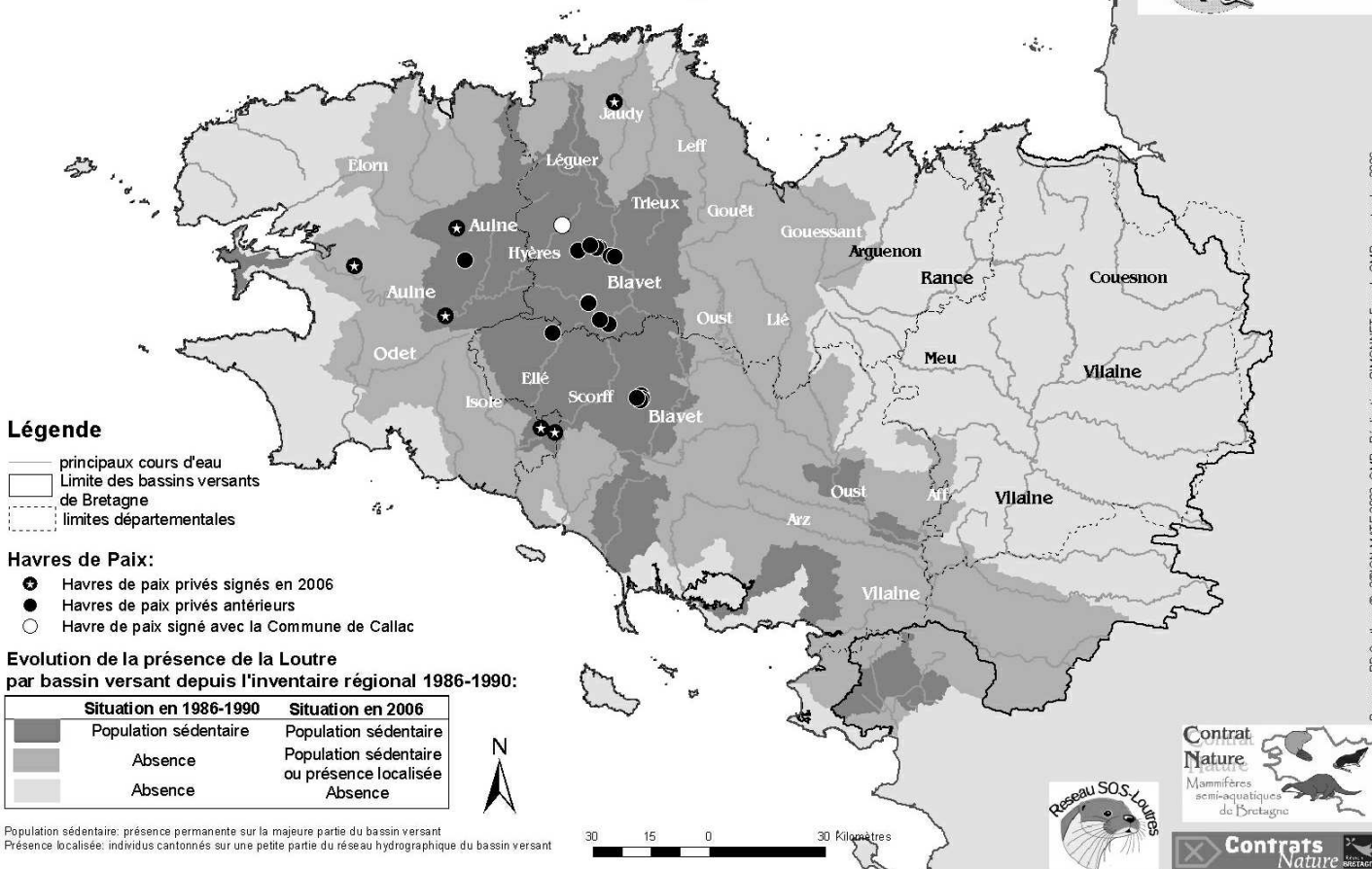
Des propriétaires soucieux de la protéger

De fibre naturaliste ou pas, vous désirez protéger cet animal emblématique et ses habitats. Plutôt qu'une berge nettoyée "au carré", vous préférez laisser un petit roncier, un tas de bois, de vieilles souches... pour lui offrir des possibilités d'abris... et pour vous offrir la chance de suivre ses pérégrinations quotidiennes grâce à ses épreintes (crottes) ou ses empreintes, voire même, si vous êtes extrêmement chanceux, pouvoir l'observer !

Pour l'instant, nous (vous et le GMB propriétaire d'un site) sommes 23 propriétaires à avoir créé un Havre de Paix : 12 dans les Côtes d'Armor (zone historique des premiers Havres de Paix), 6 dans le Finistère et 5 dans le Morbihan. Cela représente tout de même une surface totale de presque 200 ha, pour un linéaire de presque 20 km de cours d'eau. Plusieurs groupes de havres de paix situés sur le même cours d'eau (Sarre, sources du Blavet et de l'Hyères, ruisseau de Saint-Jacques...) créent de véritables chapelets de zones de tranquillité pour la Loutre.

Sept autres conventions sont en cours (le plus dur étant parfois de trouver des dates de rendez-vous !) dont cinq avec des propriétaires privés.

Evolution de la répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne de 1990 à 2006



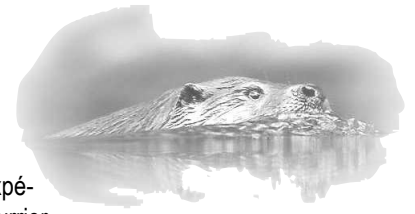
Le Contrat-Nature "mammifères semi-aquatiques de Bretagne"



Le développement du réseau des Havres de Paix est un des 6 volets du Contrat-Nature "mammifères semi-aquatiques de Bretagne", programme pluriannuel d'étude et de protection cofinancé par le Conseil Régional et les Conseils Généraux. Il porte non seulement sur la Loutre, mais aussi sur le castor et des espèces plus méconnues telles que le campagnol amphibie et la musaraigne aquatique.

La Loutre et vous

témoignages



Dans le prochain numéro, vous trouverez une rubrique que vous alimenterez de vos observations, expériences, coups de coeur... Vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer vos témoignages par e-mail, courrier... (cf. coordonnées en dernière page).

Développer le réseau des Havres de Paix

Pourquoi développer le réseau des Havres de Paix ?

Pour mieux comprendre, il est nécessaire de commencer par un peu de biologie...

Animal solitaire, la Loutre utilise 7 à 15 km de rive pour une femelle et 20 à 30 pour un mâle. Des expériences de radiopistage ont montré qu'en un an, un individu utilise plusieurs dizaines de gîtes ou catiches. L'individu doit donc trouver une multitude de caches pour dormir dans la journée, mettre bas et échapper aux dérangements.

Inutile de lui offrir des hectares d'un seul tenant, il lui faut une multitude de petits linéaires de berges de grande qualité (sécurité et tranquillité absolue) et de zones de pêche ponctuelles en toute saison.

A quoi servent les Havres de Paix une fois créés ?

Les havres de Paix vous permettent de vous impliquer dans la protection des milieux, d'être informés régulièrement sur la Loutre et les moyens de la protéger, de vous "appropriier" un élément du patrimoine naturel local, et de le faire découvrir.

Certains Havres de Paix sont l'occasion de créer des événements permettant de parler de la Loutre et de la protection des milieux aquatiques et d'échanger des idées : après-midis portes ouvertes, inaugurations en présence de la presse, chantiers de mise en place de catiche artificielle...

Quel est le profil du Havre de Paix idéal ?

La loutre doit pouvoir y trouver le gîte et le couvert :

- les gîtes et catiches possibles sont variés : fourrés, têtards, blocs rocheux, gîtes artificiels (cf. La Catiche n°2), berges riches en végétation.
- les ressources alimentaires peuvent être fournies par des mares à batraciens, des étangs poissonneux, des rivières en bon état.



Développons ensemble le réseau des Havres de Paix !



Signature devant la presse du Havre de Paix du plan d'eau de la Verte Vallée à Callac (22) entre M. Leyzour, maire, et D. Auffret, alors président du GMB, sous l'oeil du Dr Guy Joncour, vétérinaire, bouillant pionnier de la défense des Loutres.

Pour les raisons évoquées ci-dessus concernant la biologie de la Loutre, il est nécessaire de constituer un réseau de Havres de Paix régulièrement répartis sur tout le linéaire d'un bassin versant.

Souvent, la présence de panneaux sur les propriétés en Havres de Paix donne l'idée aux voisins d'en faire autant. D'où l'existence de "chapelets" de parcelles sous convention sur certaines rivières, très favorables à la Loutre qui peut alors trouver de nombreuses possibilités de

se reposer ou se nourrir tranquillement.

Pour augmenter l'efficacité de votre Havre de Paix, n'hésitez pas à en parler à toutes les personnes possédant des parcelles en bord de cours d'eau et motivées par la protection de la Nature.

Les communiqués de presse, invitant les gens à signer des conventions Havres de Paix (cf. l'article en page suivante) constituent un outil efficace que le GMB continuera d'utiliser.

Les propriétaires privés ne sont pas les seuls à pouvoir créer des Havres de Paix : les collectivités (communes, Conseils Généraux...) possèdent souvent des zones naturelles de grande taille comportant des berges de cours d'eau, d'étangs... La plupart seraient favorable à une gestion qui tienne compte de la Loutre. Le GMB va très prochainement tenter de développer ce type de partenariat. Et vous pouvez aussi nous y aider, en en parlant à votre équipe municipale...



Elle a bonne presse...

Deux propriétaires de la région de Quimper ont décidé non seulement de créer des Havres de Paix chez elles, mais aussi de tenter d'impulser une dynamique locale pour que leurs voisins s'y mettent aussi...

... Et ça marche ! Cet excellent article du Télégramme du 26 avril 2006 paru suite à la diffusion d'un communiqué de presse par le GMB et ses deux acolytes locales, a soulevé quelques candidatures.

A refaire ailleurs, donc...

Un grand merci à Janick Laurent et Sylvie Le Meur.

PS : une erreur (de taille) s'est tout de même glissée dans l'article : celui ou celle qui la trouvera ne gagnera pas le voyage de ses rêves.

Réponse au prochain n°.



Participez à un chantier

Le 24 mars 2007, le GMB propose un chantier d'aménagement de catiches artificielles sur son Havre de Paix de Châteauneuf-du-Faou, en bordure du Canal de Nantes à Brest.

Ce sera l'occasion de faire connaissance entre propriétaires de Havres de Paix, d'échanger des idées...

Rendez-vous donc le 24 mars 2007 à 14 h à l'écluse de Prat Pouric (Châteauneuf) (un plan d'accès vous sera transmis).

Inscriptions obligatoires

QUIMPERLÉ

Des havres de paix pour la loutre d'Europe

Déesse des eaux vives, sirène d'alarme de nos rivières, la loutre d'Europe a frôlé l'extinction. Depuis peu, elle se frise à nouveau la moustache sur les berges de l'Ellé et du Scorff. Deux propriétaires privés ont même décidé de lui bichonner des havres de paix.

Les pêcheurs lui reprochaient son appétit féroce, les chasseurs la persécutaient pour la grande valeur commerciale de sa fourrure. De la famille des mustélidés, au même titre que la fouine ou le blaireau, la loutre d'Europe, « lutra lutra » pour les intimes, n'a guère été épargnée durant le siècle dernier. Et comme si cela ne suffisait pas, le bétonnage de nos cours d'eau mais aussi le recours aux engrais et aux pesticides ont entraîné une dégradation de son espace vital, et donc de ses chances de survie.

Pas plus de mille en France

Aujourd'hui, les loutres d'Europe, qui font partie des espèces classées en danger par l'Union internationale de conservation de la nature, ne seraient pas plus de mille en France. En Bretagne, ce mammifère gracieux au profil longiligne pointe encore le bout de son museau dans le Centre-Finistère, et de manière plus isolée dans le Golfe du Morbihan.

Mais ô miracle, de récents inventaires réalisés par le GMB, le Groupement mammalogique de Bretagne, ont permis également de remonter sa trace sur l'Ellé et le Scorff.



● Deux familles d'Arzano et de Guillegomarc'h ont décidé d'aménager les berges qui longent leur propriété, afin de faciliter le retour de la loutre d'Europe sur l'Ellé et le Scorff.

Installé à la Maison de la rivière de Sizun, ce groupement pilote un programme de suivi de l'espèce et encourage la mise en place de mesures de protection et de sensibilisation.

Les havres de paix font partie de la démarche. En deux mots, ce sont des conventions, basées sur une démarche volontaire, que le groupement fait signer à des propriétaires privés ou publics.

Apprenant la nouvelle, Sylvie Le Meur, dont les terres arzanoises longent le Scorff, et Jeanick Laurent, propriétaire de 700 m de berges à

Traoulé en Guillegomarc'h, ont décidé de se mobiliser à leur modeste niveau.

En rejoignant le dispositif imaginé par le GMB, elles s'engagent à assurer la quiétude des animaux et à préserver leurs zones de reproduction par la mise en place de pratiques favorables à la faune.

De l'importance des arbres creux

« Des choses toutes bêtes », précise Jeanick Laurent. « Outre une bonne qualité des eaux, les loutres qui sont des mammifères semi-aquatiques, ont surtout besoin de s'ébattre dans un milieu riche et varié ». En clair, maintenez la couverture

végétale des rives, conservez le bois mort, les arbres creux ou les souches, mais aussi aménagez des interstices entre les rochers, et l'animal trouvera suffisamment de gîtes pour se reposer ou mettre bas ses petits.

Amoureuses de la nature, Jeanick et Sylvie souhaitent de tout cœur que d'autres propriétaires du secteur s'engagent dans la même démarche qu'elles, afin que le ravisant minois des loutres redevienne familier sur nos cours d'eau.

Jean-Luc Padellet

Contact : Jeanick Laurent au 02.98.71.78.91, ou Sylvie Le Meur au 02.98.71.76.85.

Avec le GMB, passez à l'action !

Adhérer !



En devenant adhérents au GMB, vous ferez encore plus pour la Loutre... et pour les autres mammifères ! Vous serez tenus au courant de toutes les journées de formation, recensements, et autres événements que le GMB organise ou auxquels il participe.

Donnez pour le "Fonds spécial pour les mammifères" !

Destiné à la construction, l'aménagement ou l'achat de sites, ce fonds a déjà permis au GMB de mener plusieurs projets d'aménagement de gîtes à Grands rhinolopes (chauves-souris). En soutenant ce fonds, vous participez à la réalisation d'actions concrètes de protection des mammifères sauvages de Bretagne.

Vous trouverez ci-joint une plaquette vous permettant d'adhérer ou de faire un don pour le "fonds spécial pour les mammifères".